



Rennes, le lundi 14 mars 2022

Un lieu d'accueil, d'écoute et de soins, pour les femmes victimes de violences

La Ville de Rennes, dans le cadre de sa politique de lutte contre les violences faites aux femmes, s'engage à améliorer l'accueil des femmes qui en sont victimes. Elle soutient le projet porté par le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes et l'Asfad et participe, à leurs côtés, à la création d'un lieu dédié sur le site de l'Hôpital Sud. Au cœur de cette structure, soignants, travailleurs sociaux, acteurs de la justice et du droit collaboreront pour accompagner ces femmes et leurs enfants à travers un parcours de sortie des violences facilité, global et sans rupture.

Le conseil municipal a approuvé la convention qui lie la Ville de Rennes, le C.H.U. de Rennes et l'Asfad. Elle prévoit l'attribution d'une subvention de 1.3 millions d'euros maximum (600000 € en 2022 et le solde en 2023), à l'association Asfad pour la réalisation de cet équipement. En complément, des mécènes ont souhaité apporter leur soutien au projet, à l'image de la Fondation Kering, via le collectif Re#start et de la société AMA.

Ce projet prend racine dans une importante dynamique locale et partenariale, en s'inspirant notamment de l'expérience de la Maison des Femmes de Saint-Denis. Il est soutenu par les services de l'État : Agence Régionale de Santé, Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, Fonds interministériel de la prévention de la délinquance. Il prévoit un accueil inconditionnel fondé sur la bienveillance et l'écoute pour les femmes victimes de violences (sexuelles, conjugales, intrafamiliales, mutilations, inceste, violences dans les soins, harcèlement...) actuelles ou passées. Si certains détails du projet sont toujours à l'étude, ses fondements sont partagés par les structures partenaires.

Les femmes victimes de violences trouveront dans ce lieu une écoute bienveillante, un accès aux soins ainsi qu'un accompagnement social et juridique. L'équipe interdisciplinaire sur place sera composée de soignants (médecins, sages-femmes, légistes, gynécologues, psychologues, kinésithérapeutes...), de travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, assistante sociale, éducateurs jeunes enfants...) et de professionnels du droit.

L'équipement est également pensé comme un lieu thérapeutique, avec des espaces de vie et de repos et, par exemple, la possibilité d'y déposer des affaires, d'y laver son linge et de se faire à manger.

Des accompagnements aux démarches administratives et un espace multimédia sont également prévus. La ligne téléphonique départementale de la plateforme de lutte contre

les violences conjugales accessible 24h/24 et 7j/7 y sera hébergée (02 33 54 44 88). Des ateliers collectifs consacrés à la reconstruction de l'estime de soi y trouveront également leur place.

Des parcours spécifiques, préexistants au CHU, seront proposés, pour une prise en charge multidisciplinaire (psychologique et chirurgicale) des femmes victimes de mutilations sexuelles. Des consultations médicales de planification familiale et d'interruptions volontaires de grossesses (IVG) compléteront l'offre de soins.

Enfin, une prise en charge spécifique sera proposée aux enfants et adolescents des femmes accueillies, qui sont aussi victimes de ces violences. Une attention particulière sera apportée aux adolescentes victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

Le projet est travaillé de manière partenariale, avec les premiers porteurs cités plus haut. Mais il a vocation à être déployé plus largement avec tous les acteurs locaux, associatifs et institutionnels, qui souhaitent s'y engager.

Pour répondre aux besoins spécifiques du lieu, la construction d'un nouvel équipement est nécessaire. L'Asfad prendra en charge sa construction et le CHU l'accueillera, à titre gracieux, sur une parcelle de 380 m², à l'entrée de l'Hôpital Sud. Il sera constitué de bureaux médicaux, d'entretien social ou psychologique, de salles d'activité, d'espace de vie, multimédias, de convivialité, et d'autres spécifiquement pensés pour les enfants.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération, qui fait actuellement l'objet d'une optimisation par la recherche de financements variés, prévoit un investissement s'élevant à 1.5 million d'euros, dont 1.3 million d'euros maximum à la charge de la Ville.

L'ouverture du lieu est prévue pour l'été 2023.

Contacts Presse

Ville de Rennes - Service Presse,
Ville et Métropole : 02.26.63.22.34 -
prescom@rennesmetropole.fr

**Centre Hospitalier Universitaire de
Rennes** - Direction de la
communication : 02 99 28 42 40 -
[direction.communication@chu-
rennes.fr](mailto:direction.communication@chu-rennes.fr)

Asfad - Directrice générale :
Maëlle DANIAUD - 02 99 59
80 41 - siege@asfad.fr